



Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/L-ASN-couvre-les-defauts-de-la-cuve-de-l-EPR>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **L'ASN couvre les défauts de la cuve de l'EPR**

11 octobre 2017

L'ASN couvre les défauts de la cuve de l'EPR

L'Autorité de sûreté nucléaire vient de rendre son avis définitif sur le défaut de la cuve de l'EPR de Flamanville, estimant qu'il n'était pas de nature à remettre en question sa mise en service sous réserve d'un changement du couvercle d'ici 2024 et d'une surveillance du fond de cuve. Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce cet avis qui déroge aux principes les plus élémentaires de la sûreté ainsi que la complaisance inacceptable de l'ASN.

Une consultation... pour quoi faire ?

Les conclusions de l'ASN n'ont quasiment pas évolué depuis son avis provisoire, et ce malgré 13 000 contributions (majoritairement critiques) à la consultation qu'elle avait lancée, malgré presque [40 000 signatures adressées au président de l'ASN](#) pour lui demander de ne pas homologuer la cuve et [la mobilisation de 2000 personnes](#) le 30 septembre dans la Manche. Cette consultation apparaît comme une simple mesure d'acceptabilité sociale d'une décision déjà prise.

Une inquiétante logique dérogatoire

L'EPR pourrait donc être autorisé à fonctionner pendant 6 ans avec un couvercle défectueux, et pendant des décennies avec une cuve qui ne répond pas aux caractéristiques requises, sans que la surveillance ne permette de compenser ce défaut. De tels équipements sont pourtant censés présenter une qualité impeccable.

Cet avis de l'ASN va permettre à Areva de présenter une demande de dérogation afin de contourner les prescriptions des textes officiels [1]. Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce fortement cette logique dérogatoire, qui ouvre un dangereux précédent.

À quoi joue l'ASN ?

L'ASN a-t-elle vraiment eu une marge d'action face aux pressions exercées par les industriels, l'acceptation par la Commission Européenne du rachat d'Areva NP par EDF étant tributaire de la validation de la cuve de l'EDF ? Ou a-t-elle plutôt été complice d'Areva et EDF ? **Quoi qu'il en soit, le rôle d'une autorité de sûreté n'est pas de ménager les intérêts de l'industrie nucléaire, mais bien de protéger les populations !**

Le Réseau “Sortir du nucléaire“ appelle à renforcer la mobilisation contre la mise en service de l’EPR et envisage dès maintenant le dépôt d’un recours contre cet avis inacceptable.

Contact presse :

Martial Château - 06 45 30 74 66

Notes

[1] Areva pourra d’ailleurs s’appuyant sur [un arrêté autorisant ces dérogations qui est actuellement contesté en justice](#)